

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Novembre 1895

PARTIE OFFICIELLE

Par Ordonnance Souveraine du 25 octobre 1895, M. Hector de Rolland a été nommé membre du Comité des Travaux publics en remplacement de M. le Ch^{er} Edmond Turrel, démissionnaire.

Par Ordonnance Souveraine du 30 octobre 1895, MM. Louis Gelineau, brigadier, et Marc Reynaud, carabinier, ont été autorisés à accepter et à porter la Médaille Coloniale qui leur a été décernée par S. Exc. le Ministre de la Guerre de la République Française.

Le Prince, par Ordonnance du 3 novembre 1895, a autorisé M. le Capitaine Michel-Prospér Ardoin, Commandant la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, à accepter et à porter la Médaille Coloniale, qui lui a été décernée par S. Exc. le Ministre de la Guerre de la République Française.

NOUVELLES LOCALES

Hier matin a été célébré, à la Cathédrale, le service solennel pour les Princes défunts de la Famille Princière.

M^{re} l'Evêque, entouré de tout son clergé, officiait et a donné l'absoute.

Le chœur, le transept et la nef étaient entièrement tendus de draperies noir et argent. Le catafalque, élevé au centre du transept, était entouré de nombreux lampadaires.

S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général du Gouvernement ; M. le Colonel de Sainte-Croix ; M. le Lt-Colonel Bellando de Castro, Aide de Camp ; M. le Chef d'escadron A. Gastaldi, Officier d'ordonnance de S. A. S. le Prince ; M. le Ch^{er} de Lattre, Président et les membres du Tribunal Supérieur ; M. de Rolland, Avocat Général, et son Substitut ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. le Comte du Pont l'Abbé de Coataudon ; M. le Ch^{er} Jolivot, Secrétaire du Conseil d'Etat ; M. le Ch^{er} de Loth, premier Adjoint ; les Membres de la Commission Communale ; MM. les Officiers des gardes et des carabiniers ; les Chefs et employés des diverses administrations, de nombreuses dames, assistaient à cette pieuse cérémonie, qui avait également attiré à la Cathédrale une grande partie de la population.

Les églises de la Principauté ont été très fréquentées ces jours derniers. Le culte des morts est toujours vivace dans notre pays, et chaque tombe a reçu les pieuses visites accoutumées. Comme chaque année, le cimetière était paré des plus belles fleurs et sa bonne tenue a fait, encore une fois, l'objet de l'admiration publique.

Dimanche prochain, 10 novembre, à Saint-Charles, sera célébrée solennellement la fête de saint Charles Borromée, titulaire de cette église paroissiale.

M^{re} l'Evêque officiera pontificalement à la grand'messe et aux vêpres.

A la grand'messe, plusieurs artistes de la Société Chorale l'Avenir et la maîtrise de Saint-Charles exécuteront pour la première fois une messe nouvelle de M. L. Vallini, maître de chapelle, et plusieurs morceaux religieux de Gounod.

Le vendredi 15 novembre, jour de la Saint-Albert, S. G. M^{re} l'Evêque célébrera pontificalement, à la Cathédrale, la grand'messe suivie du *Te Deum*, en présence des Autorités, qui se réuniront à l'Hôtel du Gouvernement, à 10 heures moins un quart.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois d'octobre 1895 a été de 35.298

Pendant le mois d'octobre 1894, il n'a été que de 32.010

Différence en faveur de 1895..... 3.288

Le nouveau service d'hiver de la Compagnie P.-L.-M. a commencé dimanche. Les trains venant de Paris et du Nord sont, chaque jour, bondés de voyageurs.

De toutes parts, sur le littoral, on annonce de nombreuses arrivées et le fait étant, depuis plusieurs années, assez rare à cette époque peu avancée, l'on compte, ici comme dans toutes les villes du littoral, sur une saison exceptionnelle.

M. A. Blondin, Directeur des Tirs aux Pigeons, est arrivé la semaine dernière à Monaco.

CHEMIN DE FER DE MONTE CARLO A LA TURBIE

Service d'hiver 1895-1896

DE MONTE CARLO A LA TURBIE — MONTÉE

Monte Carlo, à 9 h ; 10 h. 15 ; 11 h. 45 matin — 1 h. 45 ; 2 h. 30 ; 3 h. 15 ; 4 h. soir.

Bordina, à 9 h. 6 ; 10 h. 21 ; 11 h. 51 matin — 1 h. 51 ; 2 h. 36 ; 3 h. 21 ; 4 h. 6 soir.

La Turbie, 9 h. 20 ; 10 h. 35 ; midi 5 — 2 h. 5 ; 2 h. 50 ; 3 h. 35 ; 4 h. 20 soir.

DE LA TURBIE A MONTE CARLO — DESCENTE

La Turbie, à 9 h. 40 ; 10 h. 50 (facultatif) ; midi 10 — 2 h. 20 ; 3 h. 5 ; 3 h. 50 ; 4 h. 50 soir.

Bordina, à 9 h. 54 ; 11 h. 4 (facultatif) ; midi 24 — 2 h. 34 ; 3 h. 19 ; 4 h. 4 ; 5 h. 4 soir.

Monte Carlo, à 10 h. ; 11 h. 10 (facultatif) ; midi 30 — 2 h. 40 ; 3 h. 25 ; 4 h. 10 ; 5 h. 10 soir.

POSTES. — SERVICE D'HIVER DU 3 NOVEMBRE 1895

BUREAU DE MONACO

Avenue Saint-Martin

Ouvert tous les jours au public de 8 heures du matin à 7 heures du soir.

Les dimanches et jours de fête, le public est admis de 8 heures à 11 heures du matin et de 2 heures à 4 heures du soir.

LEVÉES DE LA BOÎTE

Turbie, Laghet, Mont-Agel, 6 h. 45 matin.

Beaulieu, Villefranche-sur-Mer, Nice, Marseille à Lyon et Paris, Monte Carlo, 6 h. 45 matin.

Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche et Correspondances pour la voie de Brindisi, 6 h. 45 matin.

Monte Carlo, 8 h. 10 matin.

Villefranche-sur-Mer, Cagnes, Menton, 11 h. 35 matin.

Antibes, Cannes, Draguignan, Nice, Toulon, Marseille, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, Mouans-Sartoux, Valbonne, Monte Carlo, Menton, Italie, Autriche, Correspondances pour la voie de Brindisi, 1 h. 30 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Antibes, Cannes, Toulon, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Cette à Bordeaux, Turbie, 2 h. 55 soir.

Monte Carlo, 4 h. 20 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France), ligne de Marseille à Paris, 7 h. 20 soir.

Pour toutes destinations, y compris Monte Carlo, 10 h. 30 soir.

HEURES DES DISTRIBUTIONS AU GUICHET ET A DOMICILE

APRÈS L'ARRIVÉE DES TRAINS

Monte Carlo, Beaulieu, Cannes, Marseille, Nice, Saint-Jean, Toulon, Valbonne, Villefranche-sur-Mer, Menton, Cabbé-Roquebrune et Italie, 8 h. 40 matin.

Paris à Lyon, Paris à Laroche, Lyon à Marseille, Cette à Tarascon, Avignon, Lyon, Marseille, Nice et Valence-sur-Rhône, Turbie, 8 h. 40 matin.

Lyon-gare, Antibes, Nice, Villefranche-s-Mer, Beaulieu, Saint-Jean, Lyon à Marseille, Marseille à Nice, 2 h. soir.

Monte Carlo, 2 h. soir.

Paris, Lyon, Etranger, 4 h. 50 soir.

Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Monte Carlo, La Turbie, 4 h. 50 soir.

Italie, Menton, Cabbé-Roquebrune, 4 h. 50 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO

et vice-versa

1^{er} Départ, 7 h. mat. ; retour à Monaco, 7 h. 55 mat.

2^e Départ, 8 h. 15 mat. ; retour à Monaco, 9 h. 10 mat.

3^e Départ, 1 h. 45 soir ; retour à Monaco, 2 h. 40 soir.

4^e Départ, 4 h. 25 soir ; retour à Monaco, 5 h. 20 soir.

Les chargements doivent être remis au guichet vingt minutes avant l'heure de la levée de la boîte du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés, ainsi que la 2^e levée des boîtes supplémentaires.

BUREAU DE MONTE CARLO

Avenue de Monte Carlo

Ouvert au public tous les jours de 8 heures du matin à 9 heures du soir.

Les dimanches et jours fériés, les guichets postaux sont fermés à partir de 4 heures du soir.

HEURES DES LEVÉES DES DEUX BOÎTES DU BUREAU

Menton, La Turbie, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 6 h. 40 matin.

Villefranche, Cagnes, Menton, 11 h. 40 matin.

Saint-Jean, Nice, Antibes, Cannes, Le Cannet, Valbonne, Toulon, Marseille, Lyon, Paris (rapide), ligne de Cette à Bordeaux, Etranger (voie de France), Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, correspondances pour la voie de Brindisi, 2 h. soir.

La Turbie, Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cannes, Toulon, ligne de Marseille à Lyon, Paris, ligne de Cette à Bordeaux, 2 h. 55 soir.

Beaulieu, Saint-Jean, Villefranche-sur-Mer, Nice, Cagnes, Grasse, Marseille, Bordeaux, Lyon, Paris et Etranger (voie de France) 7 h. 20 soir.

Menton, Italie, Autriche, Russie Méridionale (correspondances pour la voie de Brindisi), 10 h. 25 soir.

Monaco, Nice, Marseille (toutes destinations, voie de France), 11 h. 30 soir.

HEURES DE LA DISTRIBUTION A DOMICILE

Marseille, Toulon, Draguignan, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco, La Turbie, Cabbé-Roquebrune, Menton, Italie, Autriche, 9 h. matin.

Paris, Lyon, Valence, Avignon, Bordeaux, Toulouse, Marseille, Nice, Villefranche, Beaulieu, Monaco, France et Etranger, 9 h. matin.

Ligne de Lyon à Marseille, Antibes, Nice, Saint-Jean, Beaulieu, Villefranche, Monaco, 2 h. soir.

Paris, Lyon, Bordeaux, Toulouse, Marseille (rapide), Toulon, Cannes, Nice, Villefranche, Beaulieu, Saint-Jean, Monaco (France et Etranger), Menton, Italie, 4 h. 30 soir.

SERVICE A PIED DE MONACO A MONTE CARLO et vice-versa

Heures d'arrivée des courriers de Monaco

7 h. 25 matin, 8 h. 40 matin, 2 h. 10 soir, 4 h. 50 soir.

Heures de départ des courriers pour Monaco

7 h. 30 matin, 8 h. 45 matin, 2 h. 15 soir, 4 h. 55 soir.

La levée des objets chargés et recommandés a lieu 20 minutes avant celle des boîtes du bureau.

La deuxième distribution est supprimée les dimanches et jours fériés.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — La villa Furtado-Heine, don de M^{me} Heine au ministère de la guerre, pour les officiers convalescents, est complètement aménagée pour sa nouvelle destination. Les travaux sont terminés et la villa est maintenant installée de la façon la plus confortable. Elle est prête à recevoir les cinquante officiers convalescents qui doivent prochainement arriver à Nice venant de Madagascar.

— On annonce la mort presque subite, à Paris, de lady Caithness, duchesse de Pomar. Lady Caithness possédait à Nice le palais Tiranty, et le monde niçois gardera le souvenir des fêtes qu'elle y donnait.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco)

Tout n'est pas rose dans le sort du Président de la République, et on comprend que M. Casimir-Périer ait rapidement donné sa démission. M. Félix Faure avait depuis longtemps décidé, qu'à l'occasion des vacances de la Toussaint, il irait au Havre faire acte de propriétaire. Son pavillon de la côte d'Ingouville a besoin de réparations. Au rez-de-chaussée, les papiers et les tentures ont été posés avant que les murs fussent suffisamment séchés. L'humidité a tout abîmé, et il faut que le Président ait une conférence avec son architecte pour arrêter les réparations à faire. Cette question de remplacement des tentures n'est, du reste, pas la seule qui préoccupe ce grand propriétaire. Un voisin vient de lui causer un grand ennui. Ce voisin, c'est un négociant étranger habitant le Havre, qui est propriétaire des terrains situés en face de la villa présidentielle. Il vient d'y élever un chalet normand, masse énorme, juste en face du Pavillon Faure, auquel il enlève en grande partie la vue sur la mer. Des fenêtres du premier étage, M. Félix Faure pourra toujours apercevoir la rade ; mais du rez-de-chaussée de sa demeure et des jardins, il ne verra que la maison normande de M. Y... S'il veut voir la mer de son jardin, il faudra qu'il y construise une terrasse : c'est, dit-on, son intention.

M. Félix Faure, lorsqu'il avait conçu le projet d'aller au Havre le lendemain de la Toussaint, n'avait pas prévu la crise ministérielle qui a suivi de si près la rentrée des Chambres. D'après les nouvelles des agences officielles, le ministère Bourgeois est constitué et fera ses débuts lundi devant le Parlement. Mais on ignore encore l'accueil qu'il recevra, et il n'a pas précisément « une bonne presse ». Il est vrai que les députés avancés lui sont sympathiques, que ce sont eux qui font les interpellations et renversent les cabinets, et que c'est avoir chance de durée que de n'avoir pas contre soi ces batailleurs ; quoi qu'il en soit, M. Félix Faure est retenu à Paris par les événements, et il ne peut aller sur les terrains, à l'endroit même où Napoléon I^{er}, d'après les vieilles gravures, voulait construire un fort pour protéger le Havre et l'embouchure de la Seine contre une descente des Anglais. Aujourd'hui ce terrain n'a plus d'importance stratégique. Ce qui prouve qu'avec le temps tout change. Ce même Napoléon qui avait dit :

« Avant un siècle, la France sera ou républicaine ou cosaque » ne serait-il pas un peu surpris de voir que le meilleur ami de la France républicaine aujourd'hui, c'est le chef des cosaques.

×

Voici venir l'époque où nous aurons à nous occuper souvent de l'Académie française. Elle vient de décider que sa séance publique annuelle aurait lieu le 21 novembre ; elle espère qu'avant cette date, M^r le duc d'Aumale sera remis de l'attaque de goutte dont il souffre et qu'il pourra occuper le fauteuil de la présidence. L'Académie a également fixé au 12 décembre la réception de M. Henri Housaye, par M. Brunetière, et au 16 janvier 1896 celle de M. Jules Lemaitre, par M. Gréard. De cette façon, ces deux académiciens pourront prendre part à l'élection de deux membres en remplacement de MM. de Lesseps et Camille Doucet, qui aura lieu probablement le jeudi 23 janvier.

M. Bertrand, qui a présidé la séance où ont été prises ces décisions, a fait savoir à ses confrères que le Conseil d'administration de l'Institut Pasteur venait de décider la constitution d'un comité de souscription internationale pour ériger un monument à M. Pasteur. L'Académie a applaudi à cette initiative, qui mérite d'être encouragée.

×

On parle beaucoup, en ce moment, d'une proposition qui doit être faite à la Chambre des députés et qui tendrait à la création d'une pièce de deux centimes et demi. Ce serait peu conforme au système décimal, et cela rappellerait les pièces de deux liards qui servaient à régler les comptes avec le boulanger lorsque j'étais sur les bancs de l'école primaire. Mais il paraît que cette nouvelle monnaie serait fort utile. On dit même que les journaux à un sou ne tarderaient pas à être remplacés par les journaux à deux centimes et demi, en attendant l'avènement des journaux pour rien. Il est certain que la tendance à la presse à bon marché s'accroît. Il vient de paraître une feuille à deux centimes et demi ; elle paraît un jour sur papier blanc (les jours pairs) et un jour sur papier rose (les jours impairs). On paie un sou l'édition blanche, mais il suffit de la présenter le lendemain pour avoir gratis l'édition rose. Ce n'est pas très commode, il faut l'avouer.

A mesure que la vie matérielle devient de plus en plus dispendieuse, on nous promet une foule de choses pour rien. Une propagande très active se fait en ce moment à Paris en faveur du *pain pour rien* et de *l'abri pour rien*. Un député, qui est un poète de mérite et un journaliste aimable, M. Clovis Hugues, doit déposer un projet en ce sens, sur le bureau de la Chambre des députés. Malheureusement on connaît la lenteur des formalités parlementaires et on ne prévoit pas encore l'époque où, par décision législative, nous n'aurons plus à payer notre boulanger ni notre propriétaire.

×

Les peintres sont décidément d'habiles gens : ils ne laissent passer aucune occasion de mettre leurs travaux en lumière et de se faire un peu de publicité. Depuis quelques années, ils ont pris l'habitude de soumettre au public, dès le commencement de l'hiver, les toiles peintes en été, à la campagne ou au bord de la mer. Ces petites expositions commencent. A la galerie Georges-Petit, un jeune peintre, M. Osbert, expose une trentaine de toiles qui lui font honneur et élargiront la réputation qu'il s'est acquise depuis plusieurs années. Ses marines sont d'un effet poétique et puissant. Dans la même galerie, M. Eymonet expose un certain nombre de toiles où il dépense de brillantes qualités pour des sujets d'un réalisme souvent exagéré. Enfin, à la Bodinière vient de s'ouvrir une intéressante exposition des œuvres du peintre Georges Bellanger.

Ces petits salons sont le rendez-vous, à certaines heures, de la société parisienne la plus choisie et c'est là qu'il faut aller pour connaître les modes nouvelles, apprendre les cancans mondains et recueillir les bruits faux du jour.

Car jamais les fausses nouvelles n'ont circulé avec autant de facilité qu'actuellement. On a annoncé que des gens (qui n'avaient jamais spéculé) ont été ruinés par leur opérations sur les valeurs minières ; on a dit que certaines personnes étaient mortes qui se promenaient bien en vie sur les boulevards ; on a enfin colporté dans tous les journaux que le neveu d'un millionnaire connu était devenu fou à lier. Les reporters se sont précipités au domicile de l'infortuné qui se chauffait tranquillement devant un bon feu, avait toute sa raison et n'avait jamais eu la moindre migraine.

Lorsque ces fausses rumeurs ne sortent pas d'un certain cercle, où on peut rapidement les rectifier, le mal est mince. Mais il devrait y avoir des moyens de faire taire les méchantes langues qui disent et font imprimer des mensonges en le sachant parfaitement.

×

C'est personnellement, avec le plus vif plaisir, que j'ai appris que le capitaine Ardoin, commandant des sapeurs-pompiers de la Principauté de Monaco, venait de recevoir du ministre de la guerre, la médaille coloniale en récompense des nombreux services qu'il avait rendus en Algérie. J'ai déjà, dans une précédente lettre, félicité ce brillant officier de ses beaux états de service et j'ai rappelé que j'ai eu l'honneur de servir sous ses ordres, lorsqu'il était porte-drapeau au 41^e de ligne, ainsi que sous ceux de ses trois frères, qui eux aussi ont occupé une place distinguée dans l'armée française.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

Les journaux de samedi publiaient une dépêche relatant un tremblement de terre qui s'est produit le 1^{er} novembre à Rome, à 4 heures 38 du matin. Le mouvement a commencé légèrement et a duré quatre ou cinq secondes. Il a été suivi d'une forte secousse qui a duré huit secondes. A deux secondes d'intervalle, une autre secousse légère de cinq secondes a été ressentie.

La population, affolée, s'est précipitée dans les rues, à demie vêtue et s'est réfugiée sur les places publiques qui ont été, en peu de temps, couvertes d'une foule compacte.

Les dégâts sont peu importants.

La vieille tour du collège Romain où se trouve l'observatoire est légèrement endommagée.

Une maison de la rue Merulana qui menace de s'effondrer a été évacuée.

A la prison Regina-Cœli, les détenus, épouvantés, se sont mutinés. L'ordre a été promptement rétabli par la troupe envoyée en toute hâte. Quelques murs se sont écroulés dans le quartier du Transtévère.

Dans le couvent de Sainte-Marie-Majeure, un plafond est tombé sur un moine qui a été blessé légèrement.

Au Transtévère, une femme a été précipitée de son lit et s'est fracturée la jambe. Plusieurs maisons ont été étayées et évacuées.

D'après les avis du ministère de l'intérieur, le phénomène n'a été senti que dans la province romaine.

LE LAC LÉMAN A PARIS. — La dernière sécheresse du mois de septembre a été particulièrement sensible à la population parisienne ; les sources qui l'alimentent habituellement d'eau potable, avaient baissé au point qu'il avait fallu, dans beaucoup de quartiers, remplacer leur eau par celle de la Seine, dont on connaît la malpropreté et l'insalubrité.

Cet état de choses a appelé l'attention publique sur un projet, déjà vieux de quelques années, d'adduction à Paris des eaux du lac Léman. Ce projet est dû à M. P. Duvillard, ingénieur civil, ancien chef de service aux usines du Creuzot.

M. Duvillard a constaté que le lac Léman reçoit de ses affluents, en été, 1,500 mètres cubes (15 millions lit.) d'eau par seconde, et 100 mètres cubes seulement pendant les grands froids, où cesse l'écoulement des glaciers.

Le canal d'alimentation de Paris prendrait au lac 30 mètres cubes d'eau par seconde en été, et 14 en hiver, ce qui ne pourrait avoir aucune influence, comme on le voit, sur le niveau du lac, qui ne mesure pas moins de 90 milliards de mètres cubes. (Pour le vider à l'aide du seul aqueduc projeté, il ne faudrait pas moins de 120 années !)

Le canal parisien prendrait l'eau à peu de distance d'Hermance, à 400 mètres en avant dans le lac, et à une profondeur de 40 mètres ; l'eau ainsi puisée aurait une température fixe de 7 à 8 degrés, et une extrême pureté.

Un aqueduc de 530 kilomètres la conduirait de là à Paris avec une pente de 50 centimètres par kilomètre, en passant entièrement sur le sol français et près de Saint-Julien, Culoz, Lyon, Nevers, Arpajon, Sceaux.

VARIÉTÉS

Exposition de Bordeaux
LES COUVEUSES D'ENFANTS

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent)

« Ayant eu, il y a quelque temps, écrit le docteur Denucé, l'occasion de donner des soins à un enfant venu au monde vers le sixième mois de la vie fœtale, je me

vis en présence de deux indications : nourrir l'enfant, entretenir la chaleur. Pour remplir la seconde, j'eus l'idée de faire exécuter un berceau dans lequel il fut possible d'entretenir *une chaleur constante et d'un degré voulu*. Je fis faire un berceau de zinc, à double fond et à doubles parois. Qu'on suppose, par exemple, deux baignoires, l'une un peu plus petite, la seconde placée dans la première et séparée d'elle par un intervalle vide dans lequel il est possible de mettre de l'eau. Ces deux baignoires sont entièrement unies par leur bord supérieur, ce qui complète la cavité close dans laquelle l'eau peut être reçue. Un entonnoir est placé sur le bord supérieur du berceau, un robinet d'évacuation près du bord inférieur. Les couches et les langes sont disposés dans le berceau. Le berceau lui-même, pour éviter la déperdition de chaleur, est enveloppé d'une couverture de laine. On met de l'eau chaude dans l'appareil. Dès lors, à l'aide du thermomètre que l'on place dans le berceau et en se servant de la facilité que l'on a d'ajouter et de retirer de l'eau, l'on peut établir et entretenir le degré de température que l'on veut avoir dans l'intérieur du berceau. Du reste, avec la précaution que j'ai mentionnée d'envelopper le berceau de laine, la déperdition de chaleur est peu de chose ; et dans le cas où j'ai employé cet appareil, il suffisait, toutes les six heures, de retirer un demi-litre d'eau et de le remplacer par un demi-litre d'eau brûlante. »

Crédé publiâ, en 1884, la description d'une baignoire absolument semblable dont il déclare faire usage depuis plus de vingt ans.

Un appareil du même genre était alors également employé à l'hôpital des enfants assistés de Moscou.

Tarnier a pensé ensuite que le berceau incubateur était insuffisant et il a fait construire une couveuse analogue à celle que l'on emploie pour obtenir artificiellement l'éclosion des œufs. Cette couveuse a été installée à la Maternité de Paris en 1880. Elle reçut du docteur Auvard ses premiers perfectionnements. Il en fit en même temps construire de plus petites, d'un chauffage plus facile et d'un transport plus aisé ; très simples de formes et pouvant être fabriquées en fort peu de temps, à très peu de frais, par n'importe quel menuisier. C'est une simple caisse dans laquelle on met l'enfant et dont le chauffage est fait sous son berceau au moyen de boules de grès au nombre de quatre ou cinq que l'on remplit d'eau bouillante, à tour de rôle, et qui maintiennent dans l'intérieur de la caisse une température constante de 31° à 32°.

Dans l'ouvrage des professeurs Tarnier (ci-dessus nommé) et Budin, auquel nous empruntons les renseignements ci-dessus, nous lisons en outre :

« A la Maternité, avant l'introduction de la couveuse, les enfants d'un poids inférieur à 2,000 grammes, élevés à l'air libre, mouraient dans une proportion de 66 %. Depuis l'emploi de la couveuse, cette proportion est de 3,66 %. »

Cette invention a eu, en outre, l'avantage de confondre l'époque de la viabilité légale avec celle établie au point de vue clinique. Les mêmes auteurs disent, en effet, dans une autre partie de cet ouvrage :

« Il y a peu de temps encore (en 1886), les accoucheurs pensaient et écrivaient qu'en *dépit des limites légales*, les enfants n'étaient pas viables avant 7 mois. Aujourd'hui il est démontré qu'un certain nombre d'enfants nés à six mois ont pu être élevés grâce à des soins bien dirigés et surtout à l'emploi des couveuses et du gavage.

« Comme ces faits se multiplient de jour en jour, la clinique, désormais d'accord avec la législation, doit admettre qu'un enfant est viable dès qu'il est arrivé à la fin du sixième mois de la grossesse. »

Mais quelque ingénieuses que fussent ces améliorations, l'appareil n'en conservait pas moins de fort graves défauts : l'aération était insuffisante, une surveillance de toutes les minutes créait une véritable difficulté ; enfin, en dépit de la régularité la plus minutieuse, le mode de chauffage adopté devait forcément amener des *changements de température* d'autant plus fâcheux que les enfants nés avant terme ont des dispositions plus grandes à la pneumonie.

Trouver un appareil réglant lui-même, *automatiquement*, sa température et son aération, susceptible d'une désinfection complète, et capable au besoin d'avertir,

dans le cas où une augmentation ou une diminution de chaleur aurait lieu, tel est le problème posé et heureusement résolu depuis quelques années. La couveuse Lion diffère essentiellement, par son régulateur à mercure, de l'appareil anciennement employé.

Les enfants que nous avons vus à l'Exposition de Bordeaux sont placés chacun dans une caisse métallique, sur un hamac en toile mécanique galvanisée et sont isolés de tous points. Le *chauffage* se fait au moyen d'un courant d'eau chaude dans un serpentín qui s'enroule à la base de l'appareil. Un tuyautage spécial assure une *aération* parfaite.

Un thermomètre suspendu au niveau de la tête de l'enfant donne la *température* de la couveuse qui doit être *constante*.

On obtient cette égalité de chaleur à l'aide d'un *régulateur à mercure*, fondé sur le principe du thermomètre à air, à la fois très ingénieux et très simple : l'air, enfermé entre deux masses de mercure, élève ou abaisse, suivant les changements de température, la masse supérieure, qui à son tour, obture plus ou moins l'orifice en *biseau* du tube adducteur du gaz de combustion, et produit ainsi dans le brûleur, et suivant le besoin, une diminution ou une augmentation de chaleur.

Nous avons donc là affaire à un appareil à peu près parfait et qui rendra bien certainement de très grands services : il supprime le renouvellement des boules d'eau chaude et assure une température constante que contrôle d'ailleurs un avertisseur électrique d'une grande simplicité : c'est un thermomètre métallique en communication avec la sonnerie d'une pile sèche. Une plaque métallique transmet les variations de température à une aiguille placée entre deux commutateurs ; son contact avec l'un d'eux ferme le courant et met en branle la sonnerie.

A la vue d'une telle invention, une dernière pensée peu traverser le cerveau des sceptiques : « A quoi bon, diront-ils, à quoi bon sauver ces petits êtres si, avec la vie, vous devez leur conserver une débilité qui sera le tourment de leur existence et peut-être le tourment de plusieurs générations d'enfants ? »

Il faut avouer que la question est grave et que, si convaincu que l'on soit de la bonté de cette aspiration qui pousse toute créature vers la vie, l'on éprouve le besoin, pour satisfaire sa conscience, de réfléchir quelque temps au moins, d'interroger autour de soi des hommes compétents, de jeter un coup d'œil sur les faits passés et de chercher dans l'expérience une solution plus certaine.

C'est ainsi qu'en consultant les statistiques de l'œuvre maternelle des couveuses d'enfants, nous avons recueilli du docteur Ciaudo l'attestation suivante : « Il nous a été donné de voir à une date ultérieure presque tous les enfants sortis des couveuses : ils n'offraient aucune différence avec les enfants venus à terme. »

A Bordeaux, il nous a été donné également d'obtenir sur cette matière l'opinion de plusieurs docteurs médecins de cette ville, parmi lesquels nous sommes heureux de pouvoir citer le docteur Denucé, professeur, comme l'était son digne père, à la Faculté de médecine de Bordeaux. Tous nous ont affirmé que la plupart des enfants nés avant terme et sauvés au moyen de la couveuse artificielle, ou même par les procédés primitifs, reprenaient à un certain âge toute la force et la virilité des enfants nés dans les conditions normales.

Nous ne pouvons donc que féliciter l'inventeur des derniers perfectionnements apportés à la couveuse artificielle d'enfants dont l'idée première revient au savant docteur qui fut l'un des membres les plus distingués de la médecine bordelaise et française. Nous nous plaignons à signaler et à augmenter, dans la limite de nos moyens, la publicité d'une invention aussi humanitaire. Nous souhaitons qu'il soit établi de ces couveuses dans les hôpitaux et maternités de toutes les villes de France de quelque importance, où même les particuliers pourront trouver appareil et personnel pouvant être transportés à domicile aisément, rapidement et à peu de frais. Nous souhaitons que de France, le procédé soit répandu dans le monde entier où il rendra certainement non moins de services que parmi nous. Et quant au vice originel de constitution que pourrait, malgré tout, conserver toute sa vie l'enfant né avant terme et sauvé par la couveuse, — soyons de notre temps qui n'est plus celui des Spar-

tiates, et rappelons-nous les vers du grand fabuliste qui était aussi un grand psychologue :

Plutôt souffrir que mourir
Voilà la devise des hommes.

MAURICE P. D'EAUBONNE.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 octobre au 3 novembre 1895

BEAULIEU, yacht à vap. <i>Flamingo</i> , angl. c. Samuelson, passag.	vin.
CETTE, br.-goël. <i>Charles-René</i> , fr. c. Rostan,	vin.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra,	sable.
ID. b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

Départs du 28 octobre au 3 novembre

KUSTENJI, vap. <i>Robert Brown</i> , angl. c. Bedlington	sur lest.
BEAULIEU, yacht à vap. <i>Flamingo</i> , angl. c. Samuelson, passag.	vin.
MENTON, goël. <i>Marie Clotilde</i> , fr. c. Guigliotti,	vin.
CANNES, b. <i>Indus</i> , fr., c. Dalbéra.	sur lest.
ID. b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.
ID. b. <i>Bon-Pêcheur</i> , fr., c. Arnaud,	id.

SOCIÉTÉ ANONYME DES HALLES & MARCHÉS

DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

Capital : 500,000 francs

Messieurs les Actionnaires de la Société sont informés, qu'un acompte sur le dividende de l'exercice 1895-1896, de francs 12,50 net par action leur sera payé contre la remise du coupon n° 2. Monaco, le 2 novembre 1895.

Le Président du Conseil d'Administration,
JULES LETAINTURIER.

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

PROJET DU CODE DE PROCÉDURE CIVILE
AVEC L'EXPOSÉ DES MOTIFS
Par H. DE ROLLAND

CODE DE PROCÉDURE CIVILE
Livre préliminaire et Ordonnance complémentaire

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE
CODE DE COMMERCE
CODE CIVIL — CODE PÉNAL

APPAREILS A GAZ

MAISON SCAGLIA

7, Rue de la Turbie, Condamine

FOURNEAUX à GAZ et APPAREILS pour ÉCLAIRAGE et CHAUFFAGE

VENTE et LOCATION à des PRIX TRÈS MODÉRÉS

GRAND BAZAR

MAISON MODÈLE

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

ARTICLES DE PARIS
SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PARFUMERIE, PAPETERIE, PHOTOGRAPHIES,
OBJETS RELIGIEUX, ÉVENTAILS, GANTS
BONNETERIE, BROSSERIE, LINGERIE, RUBANS, MERCERIE
DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS
ARTICLES DE VOYAGE

Maison recommandée — On parle les Langues

